

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00867

Numéro SIREN : 338 565 146

Nom ou dénomination : 3 H

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 9075

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 34 Rue de l'Ambois 85000 LA ROCHE SUR YON		Date de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 3 3 8 5 6 5 1 4 6 0 0 0 3 6		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 31 11 2012		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	7767	AU	2266
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU	622673	CV	622673
	Créances rattachées à des participations BB	20301	BC	20301
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH	1440	BI	1440	
TOTAL (II) BJ	652182	BK	2266	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	37762	BY	37762
	Autres créances (3) BZ	2800	CA	2800
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE	
	Disponibilités CF	60361	CG	60361
	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
	TOTAL (III) CJ	100924	CK	100924
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	753106	IA	2266	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		
		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 3 H		Néant ☐ *		
		Exercice N 31122022		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :37000...)	DA	37000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	518101	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-88933	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	469867
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	102132	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10249	
	Dettes fiscales et sociales	DY	53111	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	112050	
	Autres dettes	EA	3428	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	280972	
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	750840	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	280972	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H				Exercice N		Néant ☐		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	68919	FH		FI	68919	
		FJ	68919	FK		FL	68919	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	301	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	69220	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	21153	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1465	
	Salaires et traitements *					FY	33438	
	Charges sociales (10)					FZ	6432	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements *					GA	776
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	642	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	63909
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5311	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	41119	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	41119	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1936	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1936	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	39183	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	44494	

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 H</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	133428	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	133428	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-133428	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	110340	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	199273	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	-88933	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								IY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	277
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
			- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	635	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								AI		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :				facultatives	A6		obligatoires	A9		
						dont cotisations facultatives Madelin		A7				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								I exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Détail en annexe											
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								I exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Détail en annexe											

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N, clos le : 31122022

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	133428
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	133428
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	635
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	635
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	277
Produits financiers	
TOTAL	277

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122022		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	7767	KW
		Matériel de transport *			KY		KZ
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	7767	LO	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U	770288	8V	41060
	Autres titres immobilisés			1P		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1440
	TOTAL IV			1Q	770288	1R	42500
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	778055	0H	42500
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste		3	
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		MG	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IC		MM	7767
		Matériel de transport		IV		MP	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	
	Avances et acomptes			NC		NE	
	TOTAL III			NY		NH	7767
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U	
	Autres participations			IO		0X	168373
	Autres titres immobilisés			II		2B	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1440
	TOTAL IV			I3		NJ	168373
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	168373
						0L	652182

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122022		Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements alloués aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM	
Fonds commercial		RI		RI		RI	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG	
TOTAL I		RK		RM		RN	
Terrains		PJ		PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1489	QE	776	QF	2266
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	
TOTAL II		QU	1489	QV	776	QW	2266
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1489	ØP	776	ØQ	2266
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RI	RU	RV
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 3 H		31122022		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H				31122022		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	20301	UM	20301	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1440	UV	1440	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	37762		37762					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	461		461					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	134		134					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2204		2204					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	62304	VU	62304	W			
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10249		10249						
Personnel et comptes rattachés		8C	41743		41743						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4983		4983						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6293		6293						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	91		91						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	112050		112050						
Groupe et associés (2)		VI	102132		102132						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3428		3428						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	280972	VZ	280972					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	102132			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SAS 3 H		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET		Néant ☐		Exercice N clos le 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre II)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-brs)		XX	XW 3428	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	56654	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	56654	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0%		I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
					WO			
					XR			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XQ			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3** et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	130000	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférant à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
					TOTAL I	WR	190082	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	88933	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *					WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre II)					WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs		WW			
					WH			
					WP			
					WW			
					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY		
	Majoration d'amortissement *					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	)	54604	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	0	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH	143538	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{	Bénéfice (I moins II)	XI	46544			
			Déficit (II moins I)			XJ		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	46544	XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SP

SAS 3 H

Annexe aux comptes annuels
clos le 31/12/2022

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.2.2 Immobilisations corporelles

2.2.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.2.3 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	41 061	-	168 374
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	1 440	-	-

2.2.3.1 Informations relatives aux filiales et participations

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
SAS Motel des Bazinières	43 200	- 54 007	96,30 %	244 162	244 162	378 628	33 887	-
SCI Les Bleuets	150 000	12 261	99,99 %	149 990	149 990	31 200	19 969	-
SCI La Roseraie	224 999	108 014	99,96 %	228 521	228 521	68 640	36 710	37 840

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur du marché.

2.2.3.2 Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
SAS Motel des Bazinières	18 802
SCI Les Bleuets	- 40 935
SCI La Roseraie	- 21 116

Les créances rattachées aux participations ont fait l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 2,21 % au 31 décembre 2022.

2.2.3.3 Autres informations

	Montant concernant les entreprises liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	-	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.

2.2.4 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	1 500
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	27 782
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	461
Sécurité sociale	135
Etat	-
Divers	-

2.2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		20 302	20 302	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		1 440	1 440	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		37 762	37 762	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		461	461	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		135	135	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 204	2 204	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-	

2.3 Passif

2.3.1 Capitaux propres

2.3.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	531 721	-	9 919	521 802
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	- 9 919	-	79 015	- 88 934
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

2.3.1.2 Capital

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	-	-	-	-
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	10 249	10 249	-	-
Personnel et comptes rattachés	41 743	41 743	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	4 983	4 983	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	6 294	6 294	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	91	91	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	112 051	112 051	-	-
Groupe et associés	102 133	102 133	-	-
Autres dettes	3 428	3 428	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-

2.3.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	9 406
Charges sociales provisionnées	2 313
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	6 012
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	33
Divers	3 428

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	68 920	-	68 920
Chiffre d'affaires net	68 920	-	68 920

4. Impôts

4.1 Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		44 494	- 133 428
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVL T	-	-

4.2 Intégration fiscale

La société SAS 3H est une société soumise à l'impôt sur les sociétés, selon le régime réel normal, qui détient à ce jour directement plus de 95 % du capital et des droits de vote de la société SAS Motel des Bazinières.

La société SAS Motel des Bazinières a donné son accord pour entrer dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société SAS 3H est tête de groupe, pour la durée de l'option faite par cette dernière, cette option étant renouvelable tacitement.

En conséquence, la société SAS 3H est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et la SAS Motel des Bazinières, en application des articles 223 A et suivants du code général des impôts.

- Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt incombant à la société filiale SAS Motel des Bazinières a été calculée par rapport à son résultat fiscal propre, comme en l'absence d'intégration fiscale.

5. Autres informations

5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

5.2 Effectifs

Cadres Employés	Personnel salarié
-	1

5.3 Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2019, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 230 000 €. Cet



abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2019.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2020, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 103 500 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2020.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2022, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 130 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2022.

Au cours de l'exercice 2022, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

3 H

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON
338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2023

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
SOUmise ET ADOpTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -88 933,56 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -88 933,56 euros

AFFECTATION

Prélèvement sur les réserves :

Sur les autres réserves, soit -88 933,56 euros

Dont le montant se trouvera porté de 518 101,54 euros à 429 167,98 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christian HELLOT

